



Fiscal Affairs Department

Atelier PCF-ATAF sur les SRMT pour l'Afrique : Stratégies de recettes à moyen terme pour soutenir la reprise et le développement

La SRMT, une voie de progrès pour l'Afrique



Katherine Baer, Assistante Directeur, FAD
Washington, D.C. - 19 mai 2021



Aperçu

- **Pourquoi une SRMT ?**
- **L'approche SRMT, notamment ses quatre composantes interdépendantes.**
- **L'expérience de l'Ouganda**
- **Quelques réflexions finales !**

SRMT



- **Feuille de route de haut niveau pour la réforme du système fiscal sur 4-6 ans**—ses composantes politiques, administratives et juridiques.
- Stratégie du gouvernement visant à mobiliser des ressources pour financer ses besoins de dépenses, tout en créant des incitations appropriées pour le développement économique et social.

Pourquoi une SRMT / Qu'est-ce qui la rend différente ?

- Nécessité d'améliorer la qualité des systèmes fiscaux, notamment dans le contexte de la sortie de la crise de la COVID-19 et de la réalisation des ODD.
- Cesser de mettre l'accent sur les mesures à court terme et s'engager dans une réforme plus globale du système fiscal.
- Dirigée visiblement par le pays - rehausse le profil du système fiscal et renforce la responsabilité publique.
- Lien direct et motivé par les besoins de dépenses/de financement.
- Une certitude accrue - une image plus claire des recettes probables à moyen terme.
- Participation de « l'ensemble du gouvernement », de la société civile.
- Le renforcement des capacités fiscales est un effort de longue haleine/persistant.
- Meilleur séquençage, intégration des réformes des recettes.
- Améliorer la coordination entre les bailleurs de fonds/ partenaires.



Éléments fondamentaux d'une SRMT

- Un *large consensus* sur le niveau espéré de mobilisation des recettes à moyen terme (4-6 ans).
- Un *plan global* de réforme du système fiscal, reflétant la situation du pays, l'état des capacités institutionnelles et les efforts de réforme fiscale en cours
- *L'engagement du pays* à une mise en œuvre stable et durable de la réforme, grâce notamment à un appui politique fort et la mise à disposition des ressources.
- Un cadre pour *un financement coordonné du renforcement des capacités – RC* (assistance technique et formation).

Effort fait par le pays

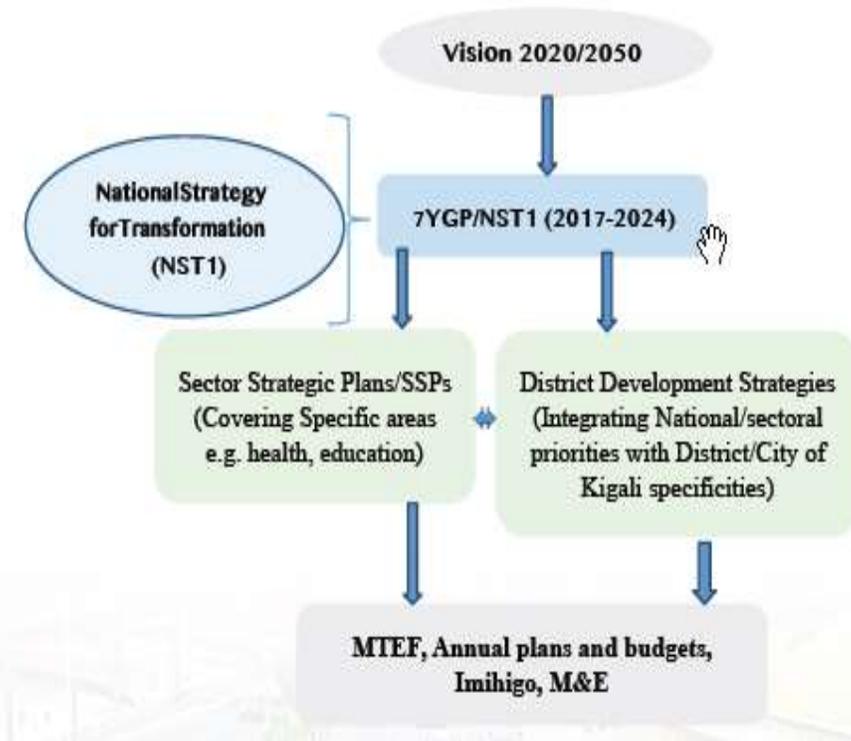
- Document unique énonçant la vision du pays en matière de système fiscal.
- Approche pangouvernementale et inclusive pour diriger la réforme du régime fiscal.
- Le plan soutient les objectifs de développement du pays.



Établit un consensus autour d'un objectif de recettes

- Inclusif - plusieurs parties prenantes
- Attentes de la société concernant les services publics :
 - Besoins en dépenses
 - Programme des ODD
- Vision de développement social et économique

Cadre de planification du développement du Rwanda



Intègre divers aspects de la réforme



Un cadre pour coordonner le renforcement des capacités

- Fournit un cadre pour une compréhension commune des priorités gouvernementales en matière de gestion des ressources entre les partenaires au développement (PD).
- Aide à identifier l'assistance reçue et attendue (qui fait quoi ?).
- Aide à répartir les activités entre les différents PD...



Étude de cas – SMRT de l'Ouganda

Formulation claire des principaux moteurs de l'élaboration d'une SMRT :

- Soutenir la mise en œuvre du NDPII et la Vision 2040.
- Encourager une plus grande autonomie dans le financement du développement économique.
- Débat inclusif sur la forme et l'équilibre du système fiscal.
- Une plus grande contribution à l'élaboration des politiques par des experts du monde universitaire et autres.
- Plus grande certitude et confiance pour les investisseurs nationaux et étrangers.
- Améliorer l'efficacité des processus d'administration et de recouvrement des recettes.
- Engagement à éradiquer les pratiques de corruption.

Étude de cas - SMRT de l'Ouganda

Mise en place de dispositions formelles de gouvernance :

- Un comité SRMT mis en place pour diriger le processus d'élaboration de la SMRT et coordonner les interventions afin de soutenir la mobilisation des recettes.
- Nomination du principal partenaire au développement (FMI) et mise en place d'un groupe de partenaires techniques et financiers coprésidé par le FMI et le DFID.
- Un comité de rédaction coordonné par la TPD et composé de représentants du MFPED, de l'URA, de l'APN, de l'EPRC et du Département Parlementaire de la Recherche.
- Les ébauches de la SMRT ont été examinées par les différents niveaux de direction du MFPED, ce qui a contribué à garantir un sentiment de soutien de l'ensemble du gouvernement à la SMRT.

Étude de cas - SMRT de l'Ouganda

Travail préparatoire approfondi, soutien coordonné des PD (partenaires au développement) :

- Plus de 30 documents universitaires, études diagnostiques et rapports d'assistance technique, couvrant à la fois les expériences ougandaises et internationales.
- D'autres publications gouvernementales clés - The Uganda Vision 2040, the Second National Development Plan, the National Budget Framework Paper FY2018 / 19 - FY2022/23, the Ministry of Finance Strategic Plan 2016-2021, and Public Financial Management Reform Strategy ont été consultées.
- Des discussions avec l'équipe pays du FMI, dans le cadre d'un programme avec le FMI, ont façonné le cadre macroéconomique et la politique fiscale.

Étude de cas - SMRT de l'Ouganda

Vastes consultations auprès des parties prenantes :

- Formelles, informelles, pour établir un large consensus :
 - URA « Forum des Esprits ouverts ».
 - Atelier consultatif du MFPED et de l'URA à l'intention des principales parties prenantes des secteurs financier, des assurances, de la sécurité sociale, des secteurs public et privé, de la société civile.
 - Invitation de représentants de la société civile à discuter des défis et des interventions qu'ils souhaiteraient voir dans la SMRT.
 - Participation de plusieurs experts fiscaux du secteur privé à la validation des options spécifiques de réforme de la politique fiscale et des contraintes administratives, ainsi qu'à l'identification de toute nouvelle lacune.



Étude de cas - SMRT de l'Ouganda

Définition des objectifs de la SMRT :

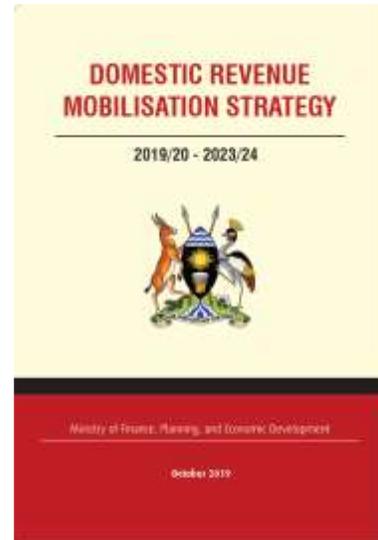
- Améliorer la collecte des recettes, augmenter le ratio impôt/PIB à 18-20% (par rapport à un niveau de référence de 14,6% du PIB en 2018/19) au cours des 5 prochaines années.
- Créer un système fiscal solide et dynamique qui promeut l'industrialisation, le bien-être social et le développement du secteur privé.
- Renforcer les capacités des entités chargées de l'administration des recettes, en veillant à ce que les recettes soient collectées de manière efficace et en réduisant la charge de conformité pour les particuliers et les entreprises.
- Améliorer la perception que les citoyens ont de la fiscalité, accroître la visibilité et créer un système fiscal qui rend tout le monde fier d'être Ougandais.
- Améliorer la transparence et l'obligation de rendre compte du système fiscal.
- Améliorer les services aux contribuables, l'éducation et l'information des contribuables.

Étude de cas - SMRT de l'Ouganda

Réformes globales proposées, de 2019/20 à 2023/24 :

- Abordent trois contraintes principales :

- Questions d'économie politique.
- Les faiblesses structurelles du système fiscal qui ont été historiquement difficiles à réformer.
- Effort administratif requis pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la conformité fiscale.



Étude de cas - SMRT de l'Ouganda

Mise en œuvre :

- Un plan de mise en œuvre détaillé a été élaboré
 - Mesures séquencées
 - Gains fiscaux prévus par rapport au PIB « chiffrés »
 - Mesures détaillées énoncées dans les plans d'amélioration de la conformité fiscale
- Impact de la COVID-19
 - Mise en œuvre complète retardée d'un an
 - Recalcul des coûts et nouveau séquençage des mesures

Quelques considérations finales fondées sur l'expérience

- Élaborer la stratégie tout en « faisant le travail du gouvernement ».
- Changer les habitudes de travail au sein du gouvernement et entre le gouvernement et les parties prenantes non gouvernementales.
- Amener le MoF et l'administration fiscale/douanière à un véritable partenariat.
- Prendre des décisions difficiles quant à l'équilibre entre les réformes de politique fiscale et celles d'administration fiscale et douanière - ce n'est pas facile, mais ce sera peut-être la première fois que les décideurs examineront des options concrètes et décideront de l'importance et de l'ordre des réformes.
- Réunir autour de la table les plus hauts échelons du gouvernement, de la présidence et du parlement.
- Changer le discours de « recettes à collecter » en « recettes pour financer le développement ».
- Le dur travail de rédaction du document – l'aide extérieure est utile, mais le gouvernement doit être aux commandes.
- Avec la COVID, nous avons appris que la SRMT doit être flexible pour permettre au gouvernement de s'adapter aux circonstances changeantes.



MERCI